

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n°221027-06

L'an deux mille vingt-deux, le 27 octobre 2022, le conseil municipal de la commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de monsieur Olivier ROCHAS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 octobre 2022

Présents (20) : Hélène BOULAS, Sébastien CARRE, Vincent CAUSSE, Laetitia CHALLANCIN, Bernard CROZAT, Christian DIDIER, Florent FAUCHERY, Christine FIGUET, Marie-Jo JEAN, Danielle JOLLAND, Carole De JOUX, Pascal PEREZ, Joseph PERROUD, Catherine RISSOAN, Olivier ROCHAS, Sylvie ROUVIER, Maud SARMEO, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Absents ayant donné pouvoir (1) : Régis MARCEL (procuration à Laetitia CHALLANCIN),

Absents (2) : Florian MARTIN, Amélie RAVEL (excusée)

Secrétaire de séance : Catherine RISSOAN, assistée de Simon TERRAIL, Directeur Général des Services.

OBJET : Convention avec le SDED pour l'alimentation du système d'irrigation de la GAEC bel air

Vu le projet de raccordement présenté par le SDED sous la référence 262060075AER

Considérant le plan prévisionnel suivant :

Opération : Électrification

Renforcement du réseau BT à partir du poste BATAILLES 1 suite à la demande d'alimentation du système d'irrigation de la GAEC bel air, situé lieu-dit le rozet, à partir du poste BATAILLES 1

Dépense prévisionnelle HT **96 633.67 €**

Dont frais de gestion : 4 601.60 €

Plan de financement prévisionnel :

Financements mobilisés par le Territoire d'Énergie **96 633.67 €**

Drôme

Participation communale **Néant**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	20
Conseillers-ères représenté-e-s	1
Ayant voté pour	21
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	0

- **APPROUVE** le projet établi par le Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le Territoire d'Énergie Drôme et ENEDIS
- **APPROUVE** le plan de financement détaillé ci-dessus
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

Pour extrait conforme

Fait à Montmeyran, le 28 octobre 2022

Le Maire

Olivier ROCHAS



Le Secrétaire de séance
Catherine RISSOAN

